

*Questions au Feuilleton*

2. Aux termes du contrat, la société Lockheed a-t-elle reçu le a) cinquième versement de \$3,545,000, b) sixième versement de \$7,076,000, c) septième versement de \$898,000, d) huitième versement de \$915,000, e) neuvième versement de \$2,918,000?

3. A la fin des troisième et quatrième trimestres de 1977 et des premier, deuxième et troisième trimestres de 1978, a-t-on établi des ajustements au prix du contrat de construction de l'A.P.G.A., conformément à la formule et aux modalités stipulées aux clauses 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 de ce contrat et, dans l'affirmative, lesquels?

4. A combien estime-t-on le coût du Centre d'interprétation et d'analyse des données (C.I.A.D.) de Comox a) en dollars, b) par rapport au coût du C.I.A.D. de Greenwood?

5. A-t-on apporté des modifications au contrat de construction de l'A.P.G.A., notamment en ce qui concerne le calendrier des versements par étape d'exécution des travaux pour permettre l'achat du C.I.A.D. de Comox et, dans l'affirmative, lesquelles?

6. L'acquisition du C.I.A.D. de Comox se fait-elle de façon distincte et, dans l'affirmative, de quelle manière?

7. Pourquoi et de quelle manière le C.I.A.D. de Greenwood a-t-il fait l'objet de modifications?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Approvisionnements et Services):**

- 1. a) Oui, mais au montant de \$10,645,434
- b) Oui, mais au montant de \$11,917,000
- c) Oui, mais au montant de \$13,374,000
- d) Oui, mais au montant de \$15,794,200
- e) Oui, mais au montant de \$16,358,800
- f) Oui, mais au montant de \$ 8,414,000
- g) Oui, mais au montant de \$19,784,592
- h) Oui, mais au montant de \$10,155,114
- i) Oui, mais au montant de \$12,177,488
- j) Oui, mais au montant de \$10,457,926
- k) Oui, mais au montant de \$11,909,000
- l) Oui, mais au montant de \$12,741,000
- m) Oui, mais au montant de \$12,755,113

La différence entre les montants versés et les montants indiqués au contrat est due au fait que le contrat a été modifié pour inclure le Centre d'interprétation et d'analyse des données (C.I.A.D.) de Comox, de façon à accélérer la livraison de certains travaux contractuels, y compris l'achat à l'avance de matériel de production pour permettre le programme des vols d'essai, et pour incorporer certaines retenues de garantie dans les paiements, à cause de retards attribuables à une grève, et afin de tenir compte des crédits relatifs aux dispositions du contrat sur le rajustement économique des prix.

2. a) à e) Oui.

3. Rajustement économique des prix:

- a) 3<sup>e</sup> trimestre 1977—\$429,498 É.-U. réduction
- b) 4<sup>e</sup> trimestre 1977—\$1,284,886 É.-U. réduction
- c) 1<sup>er</sup> trimestre 1978—\$1,200,074 É.-U. réduction
- d) 2<sup>e</sup> trimestre 1978—\$875,887 É.-U. réduction
- e) 3<sup>e</sup> trimestre 1978—à être déterminé

4. a) \$5.0M (É.-U.);

- b) environ 20 p. 100; cependant le C.I.A.D. de Comox possède une capacité réduite comparé au C.I.A.D. de Greenwood.

5. Oui. Une révision du calendrier des versements par étapes tel que donnée à la modification n° 8, en date du 9 mars 1978.

	Montant
31 janv. 1978:	\$15,766,000
28 fév. 1978:	\$16,246,000
31 mars 1978:	\$ 8,207,000
30 avr. 1978:	\$20,211,000
31 mai 1978:	\$11,440,000
30 juin 1978:	\$12,161,000
31 juillet 1978:	\$11,658,000
31 août 1978:	\$11,909,000
30 sept. 1978:	\$12,696,000
31 oct. 1978:	\$13,631,000
30 nov. 1978:	\$12,932,000
31 déc. 1978:	\$ 1,963,000
31 janv. 1979:	\$ 318,000
29 fév. 1979:	\$ 340,000
31 mars 1979:	\$ 319,000
30 avril 1979:	\$59,721,000
31 mai 1979:	\$10,667,000
30 juin 1979:	\$11,092,000
31 juillet 1979:	\$12,292,000
31 août 1979:	\$13,318,000
30 sept. 1979:	\$14,977,000
31 oct. 1979:	\$14,376,000
30 nov. 1979:	\$15,988,000
31 déc. 1979:	\$19,550,000
31 janv. 1980:	\$17,143,000
29 fév. 1980:	\$11,476,000
31 mars 1980:	\$ 52,000
30 avril 1980:	\$42,811,000
31 mai 1980:	\$14,925,000
30 juin 1980:	\$17,514,000
31 juillet 1980:	\$14,305,000
31 août 1980:	\$10,879,000
30 sept. 1980:	\$ 8,850,000
31 oct. 1980:	\$ 7,279,000
30 nov. 1980:	\$ 5,886,000
31 déc. 1980:	\$ 6,611,000
31 janv. 1981:	\$ 1,656,000
28 fév. 1981:	\$ 2,914,000

6. Le C.I.A.D. de Comox fut acheté par modification au contrat principal.

7. La configuration du C.I.A.D. de Greenwood a été modifiée afin de réduire la nécessité de reformuler les programmes de logiciel informatique obtenus de la Marine américaine et afin d'employer les économies ainsi réalisées à l'acquisition d'un second C.I.A.D. ayant les capacités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels moindres de Comox. Les modifications intégrées dans le C.I.A.D. de Greenwood consistent principalement à substituer un certain matériel de sous-système, sans pour autant nuire aux capacités opérationnelles globales du système tout entier.